

## CR Atelier de concertation : Mobilité

### 3 tables d'échanges : vélo, covoiturage/décarbonation/piéton

#### LYSED à Vélo :

Aucune liaison inter communes, pas d'éclairage. Quand il y a des aménagements cyclables il y a peu d'entretien.

Les communes sont suffisamment proches pour que le vélo soit pertinent (en moyenne 5 km). Peu de relief à part Anthon.

La dangerosité est un frein important. Réflexion d'aménager quelques voies de pistes cyclables à Pont de Cheruy.

Problème de topographie sur certaines communes.

L'entretien des routes peut forcer les cyclistes à rouler au milieu de la voie.

Il manque un schéma de cohérence territoriale qui intègre les transports.

- Il manque un schéma directeur cyclable qui identifie les liaisons à vélo entre les communes.

Installer du stationnement cyclable devant les commerces, les équipements publics (arceaux). Prévoir des stationnements plus sécurisés (box, garages à vélo) au niveau des arrêts de transport en commun. Prévoir une signalétique pour mettre en valeur les stationnements existants ou futurs. Les rateliers (rack à vélo) ne sont pas adaptés. Il faut s'orienter vers des stationnement avec des arceaux qui permettent de sécuriser correctement un vélo avec un antivol à U.

- Les collégiens et lycéens sont des cibles potentielles intéressantes. Les accès aux établissements scolaires doivent être sécurisés.

Le territoire présente de nombreux ponts et ouvrages (Rhône, RD ou autoroute) qui ne sont pas sécurisés pour les cycles. Ces ponts sont peu nombreux et imposent des détours importants.

Action de formation à la conception des aménagements cyclables (AcaDémie des Mobilités Actives ou via un bureau d'études privé).

Articulation à imaginer avec TransIsère pour favoriser l'intermodalité.

Proposer une aide à l'achat pour vélo électrique et aussi mécanique.

Le principal obstacle c'est que les élus doivent comprendre que le vélo est un mode de déplacement pas uniquement un objet de loisir.

Cohabitation compliquée entre les automobilistes et cyclistes.

Favoriser la mise en place d'un atelier vélo pour favoriser la réparation ou l'équipement des ménages.

Inciter à la création d'un comité d'usagers pour accompagner les collectivités dans la conception des aménagements et services vélo. Le collectif d'usager pourrait également accompagner les personnes qui souhaitent se mettre au vélo au quotidien (choix de l'équipement, choix des itinéraires...).

Organiser des événements ponctuels où les habitants (et les élus) sont invités à se déplacer à vélo en complément d'actions de sensibilisation et d'apprentissage du vélo (tous âges).

Les aménagements futurs doivent être pensés pour pouvoir accueillir les vélo-cargo pour les familles et la cyclologistique.

Organiser des visites de territoires plus avancés en matière de vélo du quotidien (ex : CC Bugey Sud).

Animer des PDE / PDIE, challenge des mobilités dans les entreprises.

## Mobilité partagée et décarbonée

- Plusieurs plateformes de mise en relation pour le covoiturage :
  - o Bla bla Car Daily : plateforme nationale privée qui fonctionne plutôt bien sur le trajet en direction de Lyon,
  - o Mov' Ici : plateforme de la Région : peu de covoiturés demandant à être transporté mais plusieurs trajets disponibles proposés,
  - o Covoit' Ici : Plateforme différente, plutôt de l'autostop organisé, 4 lignes disponibles en direction de la PIPA,
  - o LANE : plateforme de covoiturage sans réservation avec arrêts organisés + messagerie instantanée,
  - o Il existait une plateforme d'autostop organisé monté par l'Agence de Mobilité : VAP Voiture à partager, mais elle a dû disparaître avec la fermeture de l'agence.
- L'agence de mobilité avait réalisé un Schéma Directeur de Mobilité. Il faudrait l'actualiser pour intégrer le territoire de LYSED (qui était hors périmètre) et le projet « tram-train » sur la ligne CFEL
- Il faudrait peut-être une entrée unifiée pour une meilleure visibilité ? Comme à Mulhouse un portail unifié avec une carte unique
- Il faut insister sur le coût moindre du covoiturage par rapport à la voiture solo lors des actions de communication
- Accompagnement au changement :
  - o Le plus grand frein au covoiturage est la peur de l'absence de trajet retour. Une solution possible est la « garantie retour » : l'organisateur de la plateforme s'engage à payer un retour à la demande lorsqu'il n'y a pas de trajet sur la plateforme.
  - o il existe des startups lyonnaises qui accompagnent les collectivités pour aider la population à changer ses habitudes de voiture solo.
- Il existe des aires de covoiturage visibles ou spontanées :
  - o Place du marché de Pont-de-Chéruy (bien utilisée)
  - o A la sortie de Charvieu-Chavagneux vers la nouvelle déviation de Colombier (départ de LINE 1 vers Edouard Herriot)
  - o A l'Ouest de Villette d'Anthon, à proximité de l'autoroute,
  - o A Chavanoz, quartier des 5 chemins,
  - o A l'entrée de Janneyrias, côté Villette d'Anthon,
  - o Il n'y a rien sur Anthon.
- La communication est sûrement insuffisante en l'état. Il y a également un besoin en événement, se faire rencontrer les gens d'une même entreprise ou d'entreprises voisines.
- Interrogation sur le rôle des communes pour être facilitatrices dans la mise en relation des habitants allant au même endroit.
  - o Idée d'une « soirée mobilité » : présentation des plateformes existantes, inscription des personnes présentes, voir les possibilités de covoiturage.
- Transport à la demande existant sur Chavanoz et sur Janneyrias (peut-être aussi sur d'autres communes) principalement pour les personnes âgées en direction des moyennes et grandes surfaces pour les courses hebdomadaires
  - o Proposition d'une flotte de véhicules intercommunales pour du transport à la demande à l'échelle de la LYSED
- Bornes de recharges pour véhicules électriques : il n'existe que 2 bornes sur le territoire installées par TE 38. Il en faudrait plus. TE 38 va débiter la rédaction d'un schéma directeur concernant le déploiement de ses bornes.
- Inciter/obliger les constructeurs de résidences collectives à prévoir les câbles (ou au moins les chemins d'accès) et dimensionner le réseau électrique pour laisser la possibilité aux futures propriétaires de pouvoir faire installer les stations de recharges pour leurs véhicules électriques.

## Mobilité piétonne

Constat général : très peu de personnes se déplacent à pied !

### Sécurisation et écoles :

La piétonnisation est un enjeu important : lever de boulier sur la piétonnisation

Il existe des circuits de randonnées fléchés par les PDIRPR, qui sont très utiles mais peuvent être complétés.

- Mettre la priorité sur les alentours de écoles par des voies sans uniques, tracés au sol, favoriser les accès piétons aux dessertes des bus scolaires.
- Les écoles et collèges représentent le point central pour parler de piétonnisation.

Explorer la question des sens de circulation autour des écoles mais complexe. Néanmoins on peut mettre en place des zones 30/dos d'ânes, feux tricolores (attention aux coûts).

Il existe des pédibus, Tigneux à tenter de mettre en place en expérimentation. Ce serait possible sur LYSED mais il faut réfléchir à maintenir le principe dans le temps.

### Déplacements du quotidien et marche à pied

Les déplacements inter communes/hameaux représentent un enjeu important et un travail important mais essentiel.

Beaucoup de personnes prennent la voiture pour des trajets très courts (achats) parce que c'est facile. Travailler sur le changement de comportement : se donner les moyens humains pour réussir ce changement.

Il y a pas mal de bouchons sur certains axes. La piétonnisation pourra augmenter ces bouchons ? est-ce la solution ?

Il est important de sécuriser les lieux de vie, notamment autour de la maison de retraite de Pont de Chérucy et les centres-villes → mettre en place des moyens pour rendre plus sécurisant les trottoirs et les passages piétons (éclairages, éléments en relief).

Sécuriser et retravailler le cheminement piéton autour de la Bourbe et de la traversée de la D117. Il faudrait une passerelle qui traverse la Bourbe.

Mettre en place un challenge mobilité avec les entreprises. Impulsion de l'AGEDEN pour les collectivités et les entreprises.

Axe santé bien-être pour travailler sur la marche à pied. Faire intervenir le club de marche pour en discuter et motiver les habitants. Il faut faire 10 000 pas par jour !

Mettre en place des panneaux qui présentent les distances à pied entre les lieux stratégiques (la poste, la boulangerie, etc...)

### Piétonnisation et zone apaisée :

Inclure la piétonnisation dans les PLU

Mettre en place des zones apaisées de part et d'autre des rues secondaires des centre-bourgs.

Il existe des démarche pour mettre des zones apaisées sur certaines heures. Cela pourrait être intéressant autour des écoles.

Supprimer le trafic de transit dans les zones pas adaptées (plots) et sécuriser les déplacements piétons vers tous les services.

Supprimer des parkings ? réduire es possibilités de se garer.